



©IBoo création

## Une ville qui prépare l'avenir

Patrimoine municipal à énergie positive, Charte de l'urbanisme résilient, renaturation de la ville, renforcement de la souveraineté énergétique et alimentaire du territoire : autant d'ambitions qui ont constitué la boussole de la mandature qui s'achève. Depuis 5 ans, Poitiers assure son exemplarité, construit sa résilience, et s'engage pour atténuer son impact autant que pour s'adapter aux lourds changements écologiques en cours.

## Faubourg du Pont-Neuf, tremplin d'une révolution des mobilités



©IBoo création

La requalification de la rue du faubourg du Pont-Neuf a ouvert une nouvelle ère. Plus qu'un simple réaménagement urbain, elle a incarné le coup d'envoi d'une politique ambitieuse en faveur des mobilités douces. Vélos, trottinettes, bus... La ville favorise l'évolution des pratiques de mobilité du quotidien.

Le pari était osé et le timing serré mais aujourd'hui la requalification du faubourg du Pont-Neuf montre ses bienfaits : **un meilleur partage des espaces, des circulations sécurisées entre les vélos et les voitures avec une voie dédiée aux cyclistes, et un aménagement plus confortable pour les piétons et personnes à mobilité réduite.** L'aménagement sera complété, en juillet prochain, par l'ouverture d'un parking au Confort Moderne venant répondre au besoin de stationnement pour les résidents. Le Pont Neuf est un quartier qui revit, grâce à des aménagements qualitatifs pour les habitants et les commerces.

## VÉLO : DEUX AXES STRUCTURANTS EN COURS DE FINALISATION

Objectif de cette première opération ? Favoriser le report modal sur l'axe structurant de la ville, entre le centre-ville et le Campus/CHU, premiers employeurs du territoire, pour offrir des alternatives à la voiture individuelle plus écologiques, plus économiques et plus confortables pour les usagers. **À la faveur d'un aménagement de haute qualité prochainement finalisé**, et d'une politique d'accompagnement dédiée, avec notamment le déploiement des vélos gratuits de Cap sur le vélo – Campus pour les étudiants, les résultats sont déjà au rendez-vous avec **le nombre de vélos qui a plus que doublé avec 1 700 passages par jour**.

Le deuxième axe stratégique est en cours de réalisation : Poitiers-Futuroscope. Plusieurs opérations ont d'ores et déjà été réalisées comme la réfection de la passerelle de l'Hôpital-des-Champs et la création d'une piste jusqu'au Moulin Apparent. Enfin, les aménagements cyclables en cours de finalisation aux Couronneries répondront aux mêmes standards qualitatifs. **C'est ainsi que le réseau express vélo PictaREV, nom choisi par les associations cyclistes, se déploie peu à peu.**

## PONY, 3 MILLIONS DE KILOMÈTRES PARCOURUS

Porté par Grand Poitiers, la Ville de Poitiers a été la première de l'agglomération, en octobre 2022, à bénéficier d'un service de 400 vélos et 450 trottinettes électriques en libre-service. Ce dispositif, assuré par l'entreprise française Pony, affiche sur le territoire plus d'1,1 million de trajets parcourus à ce jour.

## LE BUS EN NETTE PROGRESSION

Côté transports en commun, Grand Poitiers a conforté l'offre, notamment sur la ville de Poitiers, en renforçant le nombre de bus sur les lignes structurantes 1, 2 et 3, mais aussi les autres lignes du réseau. **Une alternative de plus, qui s'est traduite par des hausses de fréquentation : +5,8 % entre 2022 et 2023 et +10,6 % entre 2023 et 2024.**

## QUELLES SONT LES AIDES POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO ?

En complément des locations longue durée de vélos à assistance électrique (VAE), pliables ou cargos, Grand Poitiers aide chaque année 1 000 achats d'un VAE dans les magasins partenaires. Cette aide couvre 25 % du prix, plafonné à 250 €. Pour les personnes ayant des revenus plus faibles, la réduction immédiate sera de 40 % du coût d'achat plafonnée à 400 €. Par ailleurs, le dispositif « Cap sur le vélo-Campus » permet aux étudiants, depuis cette rentrée, de louer gratuitement un vélo.

Géré par l'association Re-Cycles Poitiers, ce dispositif propose déjà une flotte de 300 vélos complétée par des vélos issus du réemploi.

**Frankie Angebault,**  
Conseiller municipal délégué à la Ville cyclable et vice-président Mobilités de Grand Poitiers



©Yann Gachet

Suite à la fermeture du parking Notre-Dame, **la gratuité des bus a été mise en place sur tout le réseau le samedi**, une mesure connaissant un réel succès. Des navettes ont également été mises en place, depuis le Parc des Expositions, mais aussi depuis le Palais de Justice, dont la capacité du parking sera doublée en juillet 2025.



©Yann Gachet



©Yann Gachet

« Il y a un vrai échange et une écoute lorsqu'un aménagement intègre la réalisation d'une voie cyclable. Quand parfois des projets connaissent des points de tension par rapport à l'acceptabilité de la population, nous pouvons être un appui pour qu'ils voient le jour. Si nous entretenons une très bonne relation avec la Ville, qui chaque année nous fait part des aménagements programmés, nous ne manquons pas d'être vigilants et de jouer "les poils à gratter" quand cela est nécessaire. »



©Yann Gachet

**Frédérique Pinault,**  
présidente de l'association Vélocités 86

## Bâtir l'autonomie énergétique de demain

Le territoire de Grand Poitiers multiplie les initiatives pour renforcer sa souveraineté énergétique, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Poitiers s'y engage pleinement, avec l'exemplarité environnementale de ses opérations.



### Bâtiments et matériaux naturels : un mariage pour le meilleur

Bois, paille, chanvre, terre crue... Aujourd'hui, ces matières naturelles prennent une place prépondérante dans les nouvelles constructions ou les rénovations engagées par la Ville de Poitiers. Ces matériaux, dits biosourcés, fabriqués à partir de ressources naturelles sont peu transformés, à faible empreinte carbone, et produits localement. Intérêts de leur mise en œuvre ? Ils concilient **performance énergétique, confort thermique, acoustique et respect de l'environnement.**

La construction de la nouvelle école maternelle de Montmidi, édifiée avec du bois local, des bottes de paille et des murs en terre crue, est l'exemple le plus emblématique. À noter également la rénovation du CCAS, ou celle du Clos Gaultier, qui intègrent une isolation en béton de chanvre\*, une filière en plein essor localement.

\*Mélange d'eau, de chaux et de chanvre

« Engagée dans la réflexion sur la transition écologique et les pratiques émergentes, la Maison de l'Architecture, soutenue notamment par la Ville de Poitiers, a vocation à éclairer et à sensibiliser, par une programmation culturelle, sur les grands enjeux en matière de construction et rénovation. Autant d'occasions de mettre en valeur des projets portés par la collectivité comme la construction de la nouvelle école de Montmidi ou encore le projet Caserne. Autre exemple, qui a impulsé un travail de réflexion entre différentes parties prenantes : la résidence d'architecture menée dans l'immeuble Normandie-Niemen. Transformée en laboratoire d'expérimentation et de concertation, elle a permis d'engager une dynamique autour de sa réhabilitation. »



©Yann Gachet

**Claudine GAUDIN**, présidente de la Maison de l'Architecture

### Lumière maîtrisée : facture allégée, biodiversité protégée

La Ville, avec le soutien de Grand Poitiers, a repensé entièrement son éclairage public en alliant modernisation technique des équipements, et extinction partielle de l'éclairage nocturne. En 2024, des ajustements ont été apportés, avec la mise en place d'horaires saisonniers : la Ville reste allumée jusqu'à 2h en été, afin de garantir la vie sociale en toute sécurité. Résultat : en deux ans, la consommation d'électricité a été divisée par deux, soit près de 500 000 € économisés chaque année.

## Un second réseau de chaleur à Poitiers Ouest

C'est un levier majeur de la transition énergétique. Une énergie, produite et consommée localement, qui garantit la maîtrise des coûts et renforce la souveraineté énergétique du territoire.

Développer la production locale d'énergies renouvelables pour **diminuer les dépenses énergétiques et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.** C'est un objectif central du schéma directeur des énergies de Grand Poitiers. À horizon 2026, le nouveau réseau de chaleur Poitiers Biard, alimenté par une chaufferie biomasse, sera mis

en service. Il permettra d'approvisionner les quartiers de Poitiers Ouest, notamment le RICM ou la Blaiserie.

La biomasse proviendra de filières locales, valorisant les circuits courts. Au total, ce sont **5 500 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an**, soit l'équivalent des émissions de 2 300 véhicules.

# Poitiers cultive son avenir alimentaire

Depuis 2021, la Ville de Poitiers agit pour une alimentation plus locale, durable et solidaire. Elle inscrit son action dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Grand Poitiers**, avec des objectifs clairs : **relocaliser la production agricole, développer les circuits courts, lutter contre la précarité alimentaire et mobiliser les citoyens autour d'une alimentation plus saine.**

## AGIR DE LA FOURCHE À LA TRANSFORMATION

La Ville de Poitiers a expérimenté la mise à disposition de foncier public, au service de l'installation de producteurs, ou d'activités d'insertion par l'emploi. Au Bois de Saint Pierre, au domaine de Malaguet, à la Piquetterie : autant d'expériences complétées par l'évolution des serres municipales de Beauvoir, désormais "jardins nourriciers" en régie publique. Environ 5 tonnes de fruits et légumes ont déjà été produites avec **un objectif à terme de couvrir 20 % des besoins de la restauration collective.**

Autre priorité : **développer les outils de transformation**, au service du renforcement des circuits courts. L'Atelier des Vallées, société coopérative de transformation de viande, ou encore le projet de légumerie en cours de conception avec le CHU et le CROUS pour faciliter les approvisionnements en légumes locaux, en sont les projets majeurs.

« **Comment est né le projet de l'Atelier des Vallées et aurait-il vu le jour sans la participation des collectivités comme la Ville de Poitiers ?**



*Le projet de l'Atelier des Vallées est né de la rencontre de deux besoins. Celui d'éleveurs qui faisaient de la vente directe et qui souhaitaient pouvoir transformer leurs produits en ayant une structure à proximité de leurs exploitations. Et celui de la Ville de Poitiers qui encourage l'élevage sur les terres des captages d'eau potable dans le but de réduire l'impact sur la qualité de l'eau, et relocalise les denrées alimentaires de ses cantines scolaires. L'idée a donc été de constituer une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dans laquelle les collectivités (Grand Poitiers en fait également partie) sont actionnaires à 49 %, la majorité restant aux 11 éleveurs et maraîchers. La participation des collectivités a clairement facilité la concrétisation de ce projet. »*

**François Crougneau,**  
président de la SCIC Atelier des Vallées

## DU BIO ET DU LOCAL POUR LES CANTINES

La restauration collective constitue un axe central de cette stratégie avec plus de 1,2 million de repas produits par an. Poitiers y intègre déjà 34 % de produits durables et de qualité, dont 26 % issus de l'agriculture biologique. Le renouvellement du marché public en 2024, à hauteur de 10 M€ sur 4 ans, doit significativement permettre d'aller plus loin, avec 43 fournisseurs, dont deux tiers situés à moins de 150 km.

À noter : c'est inédit, la Ville de Poitiers a officialisé en 2024 un partenariat avec la Chambre d'Agriculture, avec pour objectif de renforcer les liens entre monde agricole et monde urbain poitevin. Parmi les actions mises en œuvre, l'organisation de marchés de producteurs, le test d'un « banc des fermiers » aux Halles, ou encore des actions de terrain, comme « Productrice et producteur d'un jour », pour renforcer l'interconnaissance entre élus et agriculteurs..



## La solidarité alimentaire en circuits courts

Initiée en 2022, l'Assemblée Citoyenne et Populaire permet aux habitants de participer activement à la démocratie locale en co-construisant des propositions avec les élus et agents de la collectivité. La dernière Assemblée a décidé collectivement de relever le défi de l'accès à une alimentation locale et de qualité pour les plus fragiles. Neuf projets ont émergé, mêlant agriculture urbaine, circuits courts et sécurité sociale alimentaire. Le vote final a retenu : « Cultivons et cuisinons ensemble ». Il mise sur le développement des repas partagés issus de productions locales.